

L'hôpital est aujourd'hui au centre de tous les enjeux, éthiques, juridiques, économiques et politiques des systèmes de soins. Le panorama hospitalier suisse est en profonde mutation: nouvelles règles de financement, transfert de soins stationnaires vers l'ambulatoire, concentration de la médecine spécialisée dans les hôpitaux universitaires, planification intercantonale, gestion des risques iatrogènes. En même temps, les hôpitaux suisses figurent parmi les plus gros employeurs du pays, tout en engendrant plus du tiers des coûts globaux de la santé.

A l'occasion de sa vingt-et-unième Journée de droit de la santé, l'Institut de droit de la santé invite tous les acteurs du système de santé suisse à venir participer à une réflexion sur la place de l'hôpital dans le système de soins. Plusieurs thématiques d'une brûlante actualité seront abordées, en particulier la planification hospitalière, y compris des équipements coûteux, les particularités des rapports de travail en milieu hospitalier et le statut des médecins agréés.

## 21<sup>e</sup> JOURNÉE DE DROIT DE LA SANTÉ



### L'HÔPITAL ENTRE DROIT, POLITIQUE ET ÉCONOMIE(S)

Vendredi 5 septembre 2014

Aula de la Faculté de droit

Avenue du Premier-Mars 26, Neuchâtel

# L'HÔPITAL ENTRE DROIT, POLITIQUE ET ÉCONOMIE(S)

## 08 h 30 Accueil des participants

*Présidence Anne-Sylvie Dupont, Avocate à Lausanne, chargée d'enseignement, Université de Neuchâtel*

## 09 h 00 Ouverture de la journée

Pascal Mahon, Vice-recteur, Université de Neuchâtel

## 09 h 10 Droit de la santé : les nouveautés de l'année écoulée

Olivier Guillod, Professeur, Université de Neuchâtel

## 09 h 50 Pause

## 10 h 15 La planification intercantonale de la médecine hautement spécialisée

Peter Suter, Président de l'Organe scientifique MHS, Berne

## 10 h 45 La planification hospitalière cantonale selon la LAMal

Guy Longchamp, Avocat à Lausanne, chargé d'enseignement, Université de Neuchâtel

## 11 h 15 Table ronde : Planification hospitalière : vers un changement de paradigme ?

Guy Longchamp, Luca Crivelli, Philippe Ducor, Léonard Blatti, Chef de l'office des hôpitaux et des institutions psychiatriques, Neuchâtel

## 12 h 30 Repas

*Présidence Cesla Amarelle, Conseillère nationale, professeure assistante, Université de Neuchâtel*

## 14 h 00 Planification des équipements hospitaliers coûteux : un regard économique-politique

Luca Crivelli, Professeur d'économie de la santé, SUPSI/USI/SSPH+  
Iva Bolgiani, Dpt de la santé du Tessin, Chargée d'enseignement, Université de Genève

## 14 h 30 Quelques particularités des rapports de travail en milieu hospitalier

Jean-Philippe Dunand, Professeur, Université de Neuchâtel

## 15 h 00 Médecins agréés et responsabilités

Philippe Ducor, Avocat à Genève, Professeur, Université de Genève

## 15 h 30 L'hôpital est-il toujours une institution du soin ?

Eric Bonvin, Prof. Dr. Méd., Directeur général de l'Hôpital du Valais, Sion

## 16 h 10 Conclusions

Olivier Guillod, Professeur, Université de Neuchâtel

## 16 h 15 Clôture de la journée

## Finance d'inscription

(comprend repas, pauses et actes)

Stagiaires

Etudiants (sans repas)

CHF 300.-

CHF 100.-

CHF 50.-

## Délai d'inscription

15 août 2014

## Lieu

Aula de la Faculté de droit, Avenue du Premier-Mars 26, 2000 Neuchâtel

## Renseignements

Institut de droit de la santé

Avenue du Premier-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tel. : 032 718 12 80

E-mail : [messagerie.ids@unine.ch](mailto:messagerie.ids@unine.ch)

<http://www.unine.ch/ids>

## Carte d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de l'Institut de droit de la santé, par E-mail, poste ou sur [www.publications-droit.ch](http://www.publications-droit.ch)

Je prendrai part à la 21<sup>e</sup> Journée de droit de la santé du 5 septembre 2014 et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé

Etudiant/e  (prière de joindre une copie de la carte)

Stagiaire

Je prendrai part au repas : OUI  NON

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal et localité : \_\_\_\_\_

Tél. professionnel : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_